

# AVIS DE COURSE

## XVII Escalagde 2022 – Grade 4 Équipage et Championnat Occitanie DUO Du jeudi 26 mai au samedi 28 mai 2022

Organisée par

la **SORAC** (Société des Régates d'Agde et du Cap -France)  
et le **CN l'Escala** (Club Nautique de l'Escala - Espagne)

### Course en 2 parties

- 1<sup>re</sup> partie : parcours côtier entre le Cap d'Agde et l'Escala.
- 2<sup>ème</sup> partie : parcours côtier ou parcours construit en Mar d'Empuries

### IMPORTANT

*Cet avis de course ne tient pas compte des règles actuelles imposées par la pandémie de la covid 19.  
Nous respecterons les règles qui seront définies et imposées à chaque instant notamment au moment de la course.  
Cet avis peut être modifié et sera alors publié sur notre site [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)*

### 1. RÈGLES

La régates sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) -World Sailing 2021-2024
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers jointes en annexe
- 1.3 Les règlements fédéraux, Osiris, ORC
- 1.4 Pour la classe Osiris duo, le règlement du Championnat Occitanie Habitable Duo 2022 à [télécharger ici](#)
- 1.5 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, du coucher au lever du soleil, heures officielles.
- 1.6 Les Instructions de Course
- 1.7 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de Word Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régates est ouverte à :

- JAUGE OSIRIS : tous les bateaux des groupes D (anciennes classes D E F G) - R2 - R3 de la classe Osiris et tous les bateaux sans certificat qui seront classés en CLIB
- JAUGE ORC : tous les bateaux avec un certificat ORC de 2022.

3.2 **Début des inscriptions le 25 mars 2022**

- Pour les bateaux Français, les inscriptions se font depuis notre site [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com). Les documents nécessaires seront à retourner avant la clôture des inscriptions au secrétariat de la SORAC : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr).
- Pour les bateaux Catalans, les inscriptions se font depuis notre site [www.nauticescala.com](http://www.nauticescala.com). Les documents nécessaires seront à retourner avant la clôture des inscriptions au secrétariat du Club Nautic l'Escala : [esport@nauticescala.com](mailto:esport@nauticescala.com)

3.3 Les équipages devront être composés de deux personnes majeures au minimum.

3.4 Chaque membre de l'équipage doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant la mention **COMPETITION** ou, comme pour les non licenciés, présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- Des licences temporaires de 4 jours pourront être établies avec présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition.

3.5 Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

3.6 Le Contrat de Jauge Osiris Habitable ou le contrat de jauge ORC.

- 3.7 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence délivrée par la RFEV (Real Federación Española de Vela) ou un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre du World Sailing.
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 millions d'Euros
  - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français, en Espagnol ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. **DROITS A PAYER**

##### **Inscription avant le 11 mai**

- 1 bateau : inscription 50 €. Cette inscription donne la possibilité de compléter son équipage jusqu'au 18 mai sans surcout.
- SKIPPER et équipiers 50 € par personne.
- Non licenciés FFV : 80 € (inclue la licence FFV temporaire)

##### **Inscription après le 11 mai et jusqu'au 18 mai :**

- 1 bateau : 75 €
- Skipper et équipiers 75€
- Non licenciés FFV : 95 €.
- Bus pour le retour au Cap d'Agde le dimanche 25 euros

Ces droits d'inscriptions donnent droit à toutes les festivités.

#### 5. **PROGRAMME**

##### **Mercredi 18 mai à 23 h 00**

Clôture des inscriptions auprès de chacun des deux clubs organisateurs SORAC France, et C.N. l'Escala Catalogne. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Places limitées à 70 bateaux. Au-delà, une liste d'attente sera ouverte.

##### **Du vendredi 20 mai au mercredi 25 mai**

Accueil des bateaux catalans et français non SORAC au Cap d'Agde, *prévenir Henri Roques par Tél. +33 6 15 91 42 54 ou par e-mail [roquessorac@gmail.com](mailto:roquessorac@gmail.com) du jour et heures estimés d'arrivée.*

À l'arrivée, se signaler à la Capitainerie du Cap d'Agde par VHF canal 9 en donnant le nom du bateau, le nom du club d'appartenance et participant à l'Escalagde.

##### **Mercredi 25 mai**

9 h 00 à 17 h 00 : jauge, contrôles et confirmation des inscriptions.

19 h : Briefing et prévisions météo (attente des équipages catalans)

- Cette année, il n'y aura pas de balises distribuées ; le suivi se fera grâce aux téléphones portables de chaque skipper. Il sera indispensable de pouvoir le recharger en permanence pour assurer la communication tout au long de la durée de la course.

19 h 30 : apéritif des équipages.

- Un bus sera disponible **sur réservation** auprès du CNE pour amener les équipages de l'Escala au Cap d'Agde. Prix de la place 25 euros dans la limite des places disponibles.

##### **Jeudi 26 mai**

- 06 h 30 : Mise à disposition du comité de course sur l'eau.

- 07 h 00 : Signal d'avertissement.

- dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 mai : arrivée des bateaux à L'Escala.

**Important :** après le départ, et en cas de nécessité, *contact Henri Roques +33 6 15 91 42 54*

##### **Vendredi 27 mai**

Dans la journée, arrivée des derniers bateaux à l'Escala.

Vers 18 h 30 : Résultats partiels 1<sup>er</sup> partie : côtier Le Cap D'Agde/L'Escala

19 h : Apéritif.

##### **Samedi 28 mai**

- 09 h 30 à 11 h 00 : émargement et confirmation des inscriptions, pour la course du samedi après-midi au Club Nautique de L'Escala

- 11 h 00 : briefing (lieu à préciser par le CN l'Escala)

- 12 h 00 : mise à disposition du comité de course (CN l'Escala) pour le ou les parcours en Baie de Roses.

- 19 h 30 : Proclamation des résultats complets de la régata Escalagde, remise des trophées, apéritif.

- 20 h 00 : fête de clôture avec super repas musical et bar à cocktail.

##### **Dimanche 29 mai :**

- Retour libre des bateaux français et catalans vers leurs ports.

- Un bus sera disponible **sur réservation** pour ramener les équipages au Cap d'Agde. Prix de la place 25 euros dans la limite des places disponibles.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Pour le parcours côtier Le Cap d'Agde / l'Escala, les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à l'issue de la confirmation des inscriptions, et disponibles sur le site [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com).

Pour le parcours en Mar d'Empuries, elles seront disponibles le samedi 23 mai, sur le tableau d'affichage du CN l'Escala.

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type :

- côtier entre le Cap d'Agde et l'Escala
- côtier, triangle ou banane en Mar d'Empuries (défini par le C.N. l'Escala).

7.2 L'emplacement de la zone de course Le Cap d'Agde/l'Escala est décrit en annexe ZONE DE COURSE. Celui en Mar d'Empuries sera défini par le CN l'Escala.

7.3 En cas de très mauvaise météo, un parcours de substitution pourra être mis en place.

7.4 Après le départ, en cas d'avarie ou de météo défavorable, les bateaux peuvent faire escale dans un port. Les skippers devront alors IMPERATIVEMENT le signaler à l'organisation et faire ensuite une déclaration au comité de course précisant les conditions de cet arrêt et le trajet effectué au moteur ainsi que l'heure de reprise de la course. A partir de ces données, le Comité de course pourra proposer une pénalité en temps validée par le jury.

## 8. CLASSEMENT

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL.

## 9. PLACE AU PORT

- Emplacement possible au port du Cap d'Agde à partir du 21 mai 2022. Se signaler à la Capitainerie comme concurrent à l'EscalAgde. À l'Escala, les bateaux devront s'amarrer aux postes définis par le C.N. l'Escala.
- Le port de l'Escala offre aux bateaux ayant participé aux 2 courses de l'EscalAgde la possibilité de rester gratuitement jusqu'au mercredi 1 juin 2022

## 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- **Le trophée Escalagde 2022** au vainqueur toutes classes
- **Classe Osiris** = trophées par groupe ou regroupement de groupes
- **Classe ORC** = trophées par groupe ou regroupement de groupes
- **Classe DUO** = trophées par groupe ou regroupement de groupes
- **Nouveau trophée** : = Meilleur temps de la 1<sup>er</sup> course remis en jeu chaque année.

## 13. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel). Tous les concurrents donnent le droit à la SORAC d'utiliser leur image ou celle de leur bateau.

## 14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires :

- Henri ROQUES, par Tél. +33 (0)6 15 914 254 ou e-mail [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) ou par courrier : SORAC, Centre Nautique du Cap d'Agde, Avenue du passeur Challies, 34300 Le Cap d'Agde
- Pour les bateaux catalans – Club Nautic l'Escala: +34 972 000 16  
– [www.nauticescala.com](http://www.nauticescala.com) – [esport@nauticescala.com](mailto:esport@nauticescala.com)